|  |
| --- |
| COURS 9 CCP1 : PRÉVENIR LES RISQUES DOMESTIQUES (L’ADVF VEILLE À SA SÉCURITÉ) |

**I) La prévention des accidents de trajet**

En fonction du territoire d'intervention et de sa couverture en transports en commun, l'ADVF choisira son mode de déplacement. Elle utilisera son véhicule pour aller travailler et se déplacer de domicile en domicile lorsqu'il n'y a pas un réseau de transports en commun efficace. Dans certains services prestataires, un véhicule peut être mis à disposition de l'ADVF. Les accidents de trajet arrivent lors des déplacements entre le domicile de l'ADVF et le domicile d'une PA. Ils sont assimilés aux accidents du travail et demandent les mêmes démarches de la part de la victime et de la part de l'employeur.

|  |
| --- |
| Attention !  Si l'ADVF s'arrête sur le chemin du retour pour faire ses courses et qu'après son arrêt, elle reprend son véhicule et qu'elle a un accident, il ne s'agira pas d'un accident de trajet, puisque l'horaire du trajet de retour sera dépassé. |

**II) La prévention des risques domestiques courants**

Utiliser des couteaux de cuisine et autres objets contondants entraînant coupures et plaies :

→ Prévoir une trousse de secours ;

→ Avoir les numéros de téléphone d'urgence à portée de main.

Changer une ampoule ou utiliser un appareil électrique entraînant une électrocution :

→ Vérifié que les fils électriques sont bien recouverts d'une protection isolante ;

→ Eteindre un appareil tout de suite après son utilisation ;

→ Pour débrancher, une main tient la prise, l'autre tient le bloc prise ;

→ Disjoncter avant un changement d'ampoule.

Faire du ménage en hauteur (chaise par exemple) ou monter et descendre un escalier entraînant une chute avec plaie, entorse, voire fracture :

→ Utiliser un escabeau ;

→ Porter des chaussures plates à semelles antidérapantes;

→ Ranger, libérer les passages et les accès.

Préparer des repas entraînant des brûlures plus ou moins importantes :

→ Utiliser des maniques ou des gants résistants à la chaleur ;

→ Tourner les manches de casseroles et des poêles vers l'intérieur;

→ Utiliser au maximum les plaques de cuisson du fond.

Réaliser un balayage humide entraînant une chute avec plaies, entorse ou fracture :

→ Porter des chaussures fermées avec semelles antidérapantes ;

→ Sécher le sol mouillé avec une serpillère sèche ;

→ Attendre que le sol soit sec avant de passer.

Utiliser des produits d'entretien nocifs entraînant des lésions de la peau, des yeux ou des voies respiratoires:

→ Lire les étiquettes des produits avant de les utiliser ;

→ Préférer (ou demander) des produits non nocifs ;

→ Porter des gants de ménage, garder les pièces aérées

→ Ne jamais mélanger des produits d'entretien, autres que des produits naturels.

Manipuler des charges lourdes ou d'objets encombrants, par exemple table à repasser, aspirateur, panier à linge, meubles entraînant des problèmes de dos ou des articulations :

→ Respecter les règles d'ergonomie et les gestes et postures ;

→ Diminuer les charges et faire plusieurs voyages ;

→ Se faire aider par quelqu'un ;

→ Utiliser du matériel d'aide (diable par exemple).